

-
- ❖ La rencontre du comité s'est tenue en séance publique au centre communautaire Saint-Raymond (5600, chemin Upper-Lachine, Montréal).
 - ❖ Environ 15 citoyens étaient présents.
 - ❖ La rencontre a débuté à 19 h 05 et s'est terminée à 21 h 20.
-

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
 - Adoption de l'ordre du jour
 - Présentation des participants
 2. Demandes des membres du comité de bon voisinage Turcot
 3. Présentation sur la qualité de l'air – Ville de Montréal
 - Mesures pour le contrôle de la poussière – KPH Turcot
 4. Période de questions
 5. Retour sur les questions
 6. Mise à jour des travaux et entraves du projet Turcot
 - Reconstruction du pont Saint-Jacques
 - Réouverture de la rue Saint-Rémi
 - Bretelle de l'A-15 sud vers la route 136 est
 - Route 136 est
 - Fermeture de la sortie numéro 2 – *rue Atwater* de l'A-720 est
 - Construction de la nouvelle sortie Atwater
 - Fermeture de l'avenue Greene
 7. Période de questions
 8. Clôture de la rencontre
-

Un retour sera fait sur les éléments surlignés en bleu dans le présent document lors de la prochaine rencontre du comité se déroulant le 12 septembre 2016.

Liste des participants

<i>Citoyens membres du comité (CMC)</i>	
Mme Malaka Ackaoui	
Mme Virginia Elliot	
M. Daniel Lambert	
M. Michael Mossop	
Mme Brigitte Stock	
Mme Karen Urtnowski	
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)	
M. Stéphane Audet	Directeur adjoint du projet Turcot
M. Stéphan Deschênes	Directeur du projet Turcot
Mme Vicky Lachapelle	Conseillère en communication
KPH Turcot (KPHT)	
M. David Maréchal	Directeur — qualité environnement
Société de transport de Montréal (STM)	
M. Alain Labelle	Chef de division, Gestion des réseaux et relations avec les partenaires,
Ville de Montréal (VdM)	
Mme Marie-Sophie Couture	Chargée de projet – projet Turcot
Mme Diane Boulet	Chimiste responsable de la qualité de l'air – Service de l'environnement
M. Simon Taillefer	Ingénieur – circulation (<i>arr. CdN-NDG</i>)
Ville de Westmount (VdW)	
M. Benoît Hurtubise	Directeur Hydro Westmount

Octane Stratégies

Mme Édith Rochette

Associée (animation de la rencontre)

Introduction

- L'animatrice ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les participants.
- Elle présente les nouveaux membres
- Un tour de table est fait afin de présenter les intervenants.

Demandes des membres du comité de bon voisinage Turcot

<p>Karen Urtnowski (CMC) – Elle a fait parvenir différentes demandes à la STM concernant :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'entassement sur les lignes 90 et 105- La compensation financière du Ministère- La mise à jour de la flotte d'autobus indisponible- Information sur le système IBUS- Plan pour le nouvel édicule Vendôme	<p>Alain Labelle (STM) – Concernant l'entassement pour les lignes 90 et 105, il souligne qu'il y a eu quelques plaintes liées à l'achalandage, mais rien de significatif. Il ajoute qu'un plan de match est présentement mis en place pour la rentrée d'automne en lien avec les travaux de Turcot.</p> <p>Il mentionne qu'il y a une entente avec le Ministère pour une compensation financière lorsque la STM doit ajouter des services en raison des travaux.</p> <p>En ce qui a trait à la mise à jour de la flotte d'autobus indisponible, il précise qu'il est normal qu'une certaine quantité d'autobus se retrouve au garage pour l'entretien, particulièrement l'été.</p> <p>Concernant le système IBUS, il souligne que la première étape du projet a débuté cet été à Ville Mont-Royal avec de l'information à la clientèle dans les autobus et aux arrêts. Il ajoute que le système devrait couvrir l'ensemble du territoire à la fin 2016 et que les étapes suivantes, telles que l'information en temps réel, seront mises en place en 2017.</p>
---	---

	<p>Enfin, il explique que les plans et devis du nouvel édicule Vendôme sont présentement en phase préliminaire et que les détails ne sont pas disponibles pour l'instant.</p>
<p>Malaka Ackaoui (CMC) – Elle demande quand les parapets du pont d'étagement du chemin Upper-Lachine seront rehaussés.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle indique que la conception a été confirmée et qu'ils vont, entre autres, travailler sur la sécurité. Elle souligne toutefois que les travaux débiteront après la reconstruction du pont St-Jacques, soit pas avant 2018.</p> <p>Elle ajoute qu'à court terme, une structure temporaire sera mise en place.</p>
<p>Malaka Ackaoui (CMC) – Concernant la démolition du pont St-Jacques, elle souligne les nuisances pour les citoyens. Elle demande si les travaux vont se poursuivre la fin de semaine prochaine malgré la chaleur annoncée. Les gens devront ouvrir leur fenêtre et entendront davantage le bruit lié aux travaux.</p>	<p>Stéphane Audet – (MTMDET) – Il confirme que les travaux de démantèlement se poursuivront la fin de semaine du 15 juillet. Il souligne que des mesures sont prises sur le chantier pour limiter les désagréments, telles que le suivi sonore et les murs antibruit.</p> <p>Il ajoute que les travaux ne seront pas faits au même endroit que la fin de semaine précédente, ce qui pourrait limiter le bruit.</p>
<p>Daniel Lambert (CMC) – Il se demande pourquoi le MTMDET ferme les pistes cyclables, en soulignant que les détours mis en place ne sont pas sécuritaires.</p>	<p>Stéphan Deschênes (MTMDET) – Il indique que la réponse avait été posée lors d'une rencontre antérieure du comité et sera répondue ce soir, après la présentation sur la qualité de l'air.</p>
<p>Michael Mossop (CMC) – Il demande si l'on peut mettre en place un muret au nord de l'autoroute 720 et des voies ferroviaires, dans le secteur de l'avenue Greene.</p>	<p>Stéphan Deschênes (MTMDET) – Il mentionne que cette demande sera transmise à la Direction générale adjointe de la métropole et des projets stratégiques du Ministère afin de faire les vérifications nécessaires. Un retour sera fait lors de la prochaine rencontre.</p>
<p>Michael Mossop (CMC) – Il explique qu'entre l'autoroute 720 et les voies ferroviaires, dans le secteur de l'avenue Greene, il y a des arbres qui forment une barrière naturelle. Il aimerait savoir si ces arbres seront préservés avec la construction de la nouvelle autoroute.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Il indique que ces travaux seront réalisés dans la dernière phase du projet. Il ajoute qu'il fera des vérifications concernant les arbres et y reviendra à la prochaine rencontre.</p>

<p>Malaka Ackaoui (CMC) – Elle demande qu’on cesse de couper le gazon aux abords de l’autoroute Décarie.</p>	<p>Simon Taillefer (VdM) - Il mentionne que l’Arrondissement enverra une lettre au Ministère pour leur demander de ne plus tondre le gazon.</p>
---	--

Présentation : suivi de la qualité de l’air par Diane Boulet du Service de l’environnement de la Ville de Montréal.

La présentation est disponible dans la section [Comité bon voisinage NDG-Westmount](#) du site Web Turcot.

Période de questions sur la présentation

<p>Malaka Ackaoui (CMC) – Elle demande s’il y a une raison pour laquelle il n’y a pas de station pour le suivi sonore dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce.</p>	<p>Diane Boulet (VdM) – Elle mentionne qu’un terrain adéquat dans le secteur n’a plus été trouvé. De plus, le quartier étant en hauteur, les lectures sont plus ou moins intéressantes.</p>
<p>Malaka Ackaoui (CMC) – Elle aimerait savoir si la qualité de l’air se détériore aux heures de pointe.</p>	<p>Diane Boulet (VdM) – Elle dit que la qualité de l’air se détériore tout au long de la journée jusqu’à l’heure de pointe de l’après-midi, et qu’elle s’améliore à partir de 19 h.</p>
<p>Malaka Ackaoui (CMC) – Elle demande si la présentation de la Ville sera en ligne.</p>	<p>Vicky Lachapelle (MTMDET) – Elle mentionne que la présentation sera en ligne dès le lendemain matin.</p>
<p>Citoyenne - Elle aimerait savoir si on peut avoir accès aux données qui sont analysées.</p>	<p>Diane Boulet (VdM) – Elle explique que les tableaux présentés ne sont pas actuellement disponibles en ligne. Toutefois, elle ajoute qu’un outil permettant de suivre la qualité de l’air est présentement en développement et devrait être disponible d’ici l’automne.</p>
<p>Citoyenne – Elle aimerait savoir si une analyse est faite de l’impact des particules fines sur la santé publique.</p>	<p>Diane Boulet (VdM) – Elle souligne qu’il s’agit du travail de la Direction de la santé publique et que les données leur sont fournies sur demande.</p>

Suivi d’une courte présentation de David Maréchal de KHP Turcot sur les mesures pour le contrôle de la poussière.

Retour sur les questions du dernier comité

- Déneigement des détours pour les cyclistes :

Stéphane Audet (MTMDET) – Il précise que les chemins de détour pour les vélos ne seront pas déneigés si en temps normal la piste concernée n'est pas déneigée par la Ville de Montréal. Toutefois, si la piste est habituellement déneigée, le Ministère s'assurera avec la Ville de Montréal que le déneigement se poursuive avec la nouvelle configuration.

- Consultation des associations de vélos pour la mise en place des chemins de détour :

Stéphane Audet (MTMDET) – Il explique que le Ministère se tournera d'abord vers les experts de la Ville de Montréal pour commenter les détours vélos. Il ajoute que les membres du comité de bon voisinage et les citoyens peuvent toujours nous faire part de leurs commentaires.

Stephan Deschênes (MTMDET) – Pour faire un retour sur la question posée précédemment, il dit que le Ministère tenter d'améliorer le détour en place sur le chemin de la Côte-St-Paul. Il invite les cyclistes à faire parvenir leurs préoccupations liées aux pistes cyclables à la Ville de Montréal puisqu'elles sont sous sa responsabilité.

- Réouverture de la piste cyclable sur le chemin Glen

Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle mentionne qu'il y aura une rencontre avec l'Arrondissement à ce sujet cette semaine et qu'elle aura plus d'informations par la suite.

- Mur antibruit de la rue Saint-Jacques :

Stéphane Audet (MTMDET) – Il explique que le Ministère souhaiterait augmenter la hauteur du mur antibruit en ajoutant de la transparence afin de laisser passer la lumière. La conception du mur est en cours. Le Ministère sera ensuite en mesure de confirmer si cette option est bel et bien réalisable. Il ajoute que tous les efforts sont mis afin de diminuer les nuisances liés aux travaux dans le secteur. En réponse à un citoyen, il ajoute qu'à court terme, le mur ne sera pas déplacé pour permettre l'accès à la rue Addington depuis la rue Saint-Jacques.

- Plantation dans les espaces disponibles - terrain secteur boul. de Sainte-Anne-de-Bellevue :

Stéphane Audet (MTMDET) – Il mentionne que lors de la présentation des concepts d'aménagement par KPH Turcot, il avait été demandé pourquoi aucune plantation était prévue sur certains terrains, notamment celui situé à l'intersection du boul. de Sainte-Anne-de-Bellevue et de l'avenue Brock Sud. Il explique que certains terrains, dont celui-ci, seront aménagés par le Ministère plutôt que par KPH Turcot. Le concept préliminaire d'aménagement n'est pas encore déterminé. Ce terrain est en continuité avec la bande verte, également aménagée par le Ministère. La population sera consultée.

Stephan Deschênes (MTMDET) – Il ajoute qu'un comité, dont fait partie la Ville de Montréal, est en place afin de définir un concept préliminaire.

Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle indique qu'une fois le concept préliminaire défini, ce dernier devant prendre en compte la protection des milieux humides et la piste cyclable, une consultation publique sera réalisée.

- Utilisation d'écrans verts dans le projet :

Stéphane Audet (MTMDET) – Il explique que la mise en place d'écrans de type végétal, par exemple les écrans constitués de saules, a été écartée dans le cadre du projet, car l'espace nécessaire à sa réalisation n'est pas disponible. Les écrans antibruit, à l'exception de celui situé à Montréal-Ouest, sont situés au-dessus de murs de soutènement. Il est donc impossible de mettre en place les installations nécessaires à ce type de mur (bac de terre + saules). De plus, la durabilité de ce type d'écrans ne semble pas assurée pour l'instant, selon les observations qui ont été faites dans différents projets-pilotes : durée de vie des saules, sensibilité aux maladies et parasites, durabilité de la structure, milieu difficile.

- Couleuvres brunes - espèces indigènes :

Stéphane Audet (MTMDET) – Il mentionne que la couleuvre brune est bien une espèce indigène. Il y a des observations rapportées dans la région de Montréal depuis 1927, mais la couleuvre brune était probablement présente avant. Cela n'est toutefois pas documenté.

- Pourcentage investi dans le transport collectif vs infrastructures routières :

Stéphane Audet (MTMDET) – Il souligne qu'il est malheureusement impossible de donner le pourcentage investi en transport collectif. Une grande partie de ces éléments sont inclus au contrat de KPH Turcot, notamment la construction de voies réservées sur l'autoroute 20, le boulevard Pullman et la route 136. Par ailleurs, plusieurs mesures de transport collectif sont financées via Mobilité Montréal, notamment la construction d'une nouvelle gare sur la ligne Candiac de l'AMT, soit la gare du Canal (mise en service fin 2016), des stationnements incitatifs en périphérie et certaines mesures tarifaires dont un mois gratuit de transport en commun via le programme OPUS à l'année.

- Déplacement de la clôture située dans la falaise Saint-Jacques

David Maréchal (KPHT) – Il confirme que la barrière n'a pas bougé.

- Aménagements paysagers - variétés indigènes ou natives du secteur prévues

David Maréchal (KPHT) – Il explique que les espèces ne sont pas toutes indigènes, car ce ne sont pas tous les végétaux qui sont résistants aux embruns salins.

- Aménagements paysagers – plantes envahissantes

David Maréchal (KPHT) – Il confirme qu'il n'y aura pas de plantes envahissantes dans les aménagements paysagers.

- Ajout de stationnement 60 minutes sur le chemin Upper-Lachine et vignettes visiteur

Simon Taillefer (VdM) – Il mentionne que l'Arrondissement a ajouté quatre places de stationnement. Aucune vignette visiteur n'est prévue pour l'instant.

- Sécurité de l'intersection Upper-Lachine / Girouard

Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle souligne qu'une modification au niveau des feux de circulation sera faite rapidement.

- Rehaussement des glissières du pont d'étagement du chemin Upper-Lachine

Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle souligne que tel que mentionné précédemment, un aménagement temporaire est prévu pour la fin du mois août 2016. Elle ajoute que le vrai concept d'aménagement est présentement à l'étude et ce dernier sera mis en place en 2018.

Présentation par le MTMDET et KPH Turcot

Pour consulter la présentation faite lors du comité de bon voisinage, consulter la section [Comité de bon voisinage NDG-Westmount](#) du site Internet Turcot.

Période de questions

Malaka Ackaoui (CMC) – Elle demande quel type de clôture sera installée sur le pont du chemin Upper-Lachine.	Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle mentionne qu'elle ne peut répondre à cette question pour l'instant, car la Ville est présentement en attente du rapport des ingénieurs. Elle ajoute toutefois qu'on leur a demandé d'agir rapidement.
Citoyenne – Elle demande quelles mesures d'atténuation ont été mises en place du côté est de l'autoroute Décarie, notamment sur l'avenue Prud'homme.	Stéphane Audet (MTMDET) – Il indique qu'après la rencontre, il aimerait rencontrer la citoyenne pour obtenir plus de détails sur son lieu de résidence. Il ajoute que le Ministère fera des vérifications dans le secteur.
Citoyenne – Elle veut savoir pourquoi la dalle-parc n'est plus inscrite au projet. Elle se demande si la bande verte va disparaître également.	Stéphan Deschênes (MTMDET) – Concernant la dalle-parc, il souligne que le projet a évolué avec les années et qu'elle ne fait plus partie du projet Turcot. Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle ajoute que pour le transport actif, il y a bonification du réseau cyclable. Elle propose de présenter le réseau de pistes cyclables qui sera construit dans le cadre du projet Turcot à la prochaine

	<p>rencontre.</p> <p>Stéphan Deschênes (MTMDET) – Il mentionne que la carte du réseau cyclable réalisé dans le cadre du projet est disponible sur le site du projet Turcot.</p> <p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle affirme que l'aménagement du pied de la falaise avec une piste cyclable aura lieu, mais cela ne fait partie du contrat de KPH.</p>
<p>Citoyen – Suite à la réponse lors du retour sur les questions, il se demande pourquoi le Ministère n'est pas capable de dire à la population quel pourcentage du projet est dédié au transport collectif.</p>	<p>Stéphan Deschênes (MTMDET) – Il réitère que de nombreuses mesures de transport collectif sont prévues dans le cadre du projet, mais qu'aucun pourcentage n'a jusqu'à présent pu être donné. L'ensemble des mesures est disponible sur le site Web du projet, une section leur est même consacrée.</p>
<p>Citoyenne – Elle aimerait avoir de l'information concernant la sécurisation des liens autour des travaux du secteur de la rue St-Jacques, suite à un incident dans le secteur des avenues Girouard et Old Orchard.</p>	<p>Simon Taillefer (VdM) – Il souligne qu'il s'agissait d'un chantier de la Ville centre. Le périmètre de chantier n'était pas sécurisé selon les normes en vigueur. Une enquête a été faite par la CNESST.</p>
<p>Peter McQueen (conseiller de la Ville, district de Notre-Dame-de-Grâce) – Il aimerait qu'on lui confirme qu'il y aura une entrée de la rue Saint-Jacques menant à l'autoroute 15 en direction nord.</p>	<p>Stéphan Deschênes (MTMDET) – Il confirme que cette entrée sera réalisée par KPH Turcot.</p>
<p>Peter McQueen (conseiller de la Ville, district de Notre-Dame-de-Grâce) – Il demande l'ajout d'une voie réservée sur le boulevard Décarie en direction nord entre le boulevard De Maisonneuve Ouest et la rue Sherbrooke Ouest</p>	<p>Simon Taillefer (VdM) – Il dit qu'il fera des vérifications et reviendra sur le sujet à la prochaine rencontre.</p>
<p>Lisa Minks (Sauvons la falaise) – Elle aimerait savoir si la piste cyclable de la falaise sera située au sud ou au nord de la clôture présentement en place.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle affirme que la localisation exacte de la piste cyclable n'est pas encore déterminée. Elle ajoute qu'il y aura six mètres à conserver pour la piste cyclable et piétonnière. Le parc linéaire aura 30 mètres de large au pied de la falaise.</p>
<p>Lisa Minks (Sauvons la falaise) – Elle se demande où exactement seront compensées les coupes d'arbres dans la falaise.</p>	<p>Stéphan Deschênes (MTMDET) – Il confirme que l'aménagement se fera au pied de la falaise dans la bande verte.</p>
<p>Daniel Lambert (CMC) – Il demande que les associations cyclistes soient consultées avant l'aménagement des pistes cyclables, notamment pour ce qui est du détour lié à la</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle indique qu'elle note sa demande.</p>

Comité de bon voisinage Turcot NDG-Westmount

Compte rendu de la rencontre n° 9 – 11 juillet 2016



fermeture de la piste du canal de Lachine.	
Daniel Lambert (CMC) – Il aimerait avoir plus d'information sur le détour de la piste cyclable près du complexe récréatif Gadbois.	Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle mentionne qu'il y aura une présentation sur le sujet lors de la prochaine rencontre du comité de bon voisinage Turcot du Sud-Ouest qui aura lieu le 10 août.
Daniel Lambert (CMC) – Il demande que le MTMDET s'engage à respecter la sécurité des cyclistes.	Stéphan Deschênes (MTMDET) – Il s'engage en ce sens.
Malaka Ackaoui (CMC) – Elle aimerait avoir un spécialiste de la santé publique comme membre actif du comité.	Stéphan Deschênes (MTMDET) – Il mentionne que ce n'est pas prévu. Il fera un suivi.
Malaka Ackaoui (CMC) – Elle se demande si on peut bonifier la signalisation liée au stationnement du site Glen du CUSM afin que les résidents de NDG puissent se stationner près de leur résidence.	Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle prend en note sa demande.

Prochaine rencontre du comité : 12 septembre 2016